

Commune de
ST-LEGER-LES-MELEZES
(Hautes-Alpes)

REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 14 avril 2025

à

19 heures

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

FRICHE DE L'ANCIENNE PISCINE

- Délibération relative à la désaffectation et au déclassement du domaine public des parcelles ZA 218-220 et 221 de la commune
- Délibération relative à la vente d'un bien immobilier communal - Friche de l'ancienne piscine située sur les parcelles ZA 218-220 et 221 de la commune

A St-Léger-les-Mélèzes,
Le 08 avril 2025

Le Maire,
Gérald MARTINEZ

